

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DES LAURENTIDES  
MUNICIPALITÉ DE LA MINERVE

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de La Minerve, tenue au 91 chemin des Fondateurs, le 5<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2016, à dix-neuf heures, conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec, et à laquelle séance sont présents Mmes les conseillères Hélène Cummings, Suzanne Beaudin et Ève Darmana et MM. les conseillers Marc Perras, Jacques Bissonnette et Samuel Simoneau, formant quorum du conseil de la Municipalité de La Minerve et siégeant sous la présidence de monsieur le maire Jean Pierre Monette.

Madame Suzanne Sauriol, directrice-générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

## **SÉANCE ORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2016**

### **1. ADMINISTRATION**

- 1.1 Constatation du quorum et ouverture de la séance ordinaire
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2016
- 1.4 Transferts budgétaires
- 1.5 Acceptation des comptes à payer
- 1.6 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des élus
- 1.7 Date d'adoption du budget 2017
- 1.8 Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2017
- 1.9 Demande d'aide financière de l'APTR
- 1.10 Fermeture prolongée du bureau municipal pour la période des Fêtes
- 1.11 Autoriser la directrice générale à prendre entente avec la cie 4333063 Canada Inc. pour l'aménagement d'un espace de stationnement
- 1.12 Annulation des résolutions 2016.06.120, 2016.06.121, 2016.06.122
- 1.13 Vente de terrain lots 5 071 277 et 5 071 333
- 1.14 Convention collective 2016 à 2020
- 1.15 Information se rapportant à l'administration

### **2. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 2.1 Appui à la FQM dans le cadre des nouveaux modèles d'entente et de répartition des effectifs de la Sûreté du Québec
- 2.2 Information se rapportant à la sécurité publique

### **3. VOIRIE ET TRANSPORTS**

- 3.1 Information se rapportant à la voirie et aux transports

### **4. HYGIÈNE DU MILIEU**

- 4.1 Information se rapportant à l'hygiène du milieu

### **5. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

- 5.1 Information se rapportant à l'urbanisme et à la mise en valeur du territoire

### **6. LOISIRS ET CULTURE**

- 6.1 Information se rapportant aux loisirs et à la culture

### **7. VARIA**

### **8. PÉRIODE DE QUESTIONS**

## 9. LEVÉE DE LA SÉANCE

### 1. ADMINISTRATION

(1.1)  
**2016.12.261**     **CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Le quorum étant constaté, il est 19 h.

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings  
APPUYÉE par la conseillère Suzanne Beaudin  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que la séance ordinaire du 5 décembre 2016 soit ouverte.

ADOPTÉE

(1.2)  
**2016.12.262**     **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings  
APPUYÉE par la conseillère Suzanne Beaudin  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 décembre 2016 tel que présenté aux membres du conseil.

ADOPTÉE

(1.3)  
**2016.12.263**     **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2016**

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings  
APPUYÉE par le conseiller Marc Perras  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2016.

ADOPTÉE

(1.4)  
**2016.12.264**     **TRANSFERTS BUDGÉTAIRES**

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings  
APPUYÉE par la conseillère Suzanne Beaudin  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que les transferts budgétaires suivants soient adoptés :

	NOM DU POSTE	AUGMENTER	DIMINUER
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>			
02-11-310	Frais de déplacement	4500	
02-11-134	Allocations de départ	500	
02-11-347	Site web		300
02-11-454	Formation		600
02-11-670	Fournitures de bureau		400
02-11-130	Rémunération		2700
02-11-133	Allocation de dépenses		1000
02-16-459	Autres	203	
02-16-610	Aliment		203

<b>PROTECTION CONTRE L'INCENDIE</b>		
02-22-310	Déplacement	140
02-22-442	Services techniques incendie	332
02-22-141	Salaire régulier	472
<b>VOIRIE MUNICIPALE</b>		
02-32-141	Rémunération voirie	3197
02-32-331	Garage téléphone	30
02-32-499	Autres services	700
02-32-519	Autre location	24
02-32-028-525	# 28 Camion 10 roues Western Star	76
02-32-038-525	# 38 Dégeleuse	2000
02-32-142	Heures supplémentaires	1000
02-32-149	Libération syndicale	1386
02-32-522	Entretien et réparation bâtiment	1600
02-32-200	Cotisations employeur	2041
02-33-454	Formation et perfectionnement	500
02-33-519	Autre location	50
02-33-660	Articles de nettoyage	100
02-33-670	Fournitures de bureau	225
02-33-048-525	# 48 niveleuse John Deere modèle 772GP - 6 roues motrices	1500
02-355-621	Gravier stationnement	150
02-33-141	Rémunération	2525
<b>URBANISME</b>		
02-61-414	Urbanisme informatique	100
02-69-519	Autre location	980
02-61-200	Cotisations employeur	1080
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>		
<b>Approvisionnement eau</b>		
02-412-459	Autres services techniques	1025
02-412-610	Aliment	100
02-412-640	Pièces & accessoires approv. eau	500
02-412-495	Nettoyage et buanderie	625
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>		
<b>Culturel-Musée</b>		
02-70-290-454	Services de formation	60
02-70-290-141	Salaire culturel	60
<b>Terrain de loisirs</b>		
02-70-150-141	Rém. partiel terrain jeux	1175
02-70-150-414	Adm. et informatique	40
02-70-150-649	Autres pièces	789
02-70-150-670	Fourniture de bureau	30
02-70-150-142	Heures suppl.	450
02-70-150-310	Déplacement loisirs	200
02-70-150-454	Services de formation	200
02-70-150-681	Électricité loisirs	234
02-70-190-522	Bâtisse et terrain	950
<b>Patinoire</b>		
02-70-230-522	Entretien bibliothèque	100
02-70-230-673	Autres (animation)	100
02-70-230-414	Bibliothèque informatique	100
02-70-230-527	Ameublement et équipement	100
<b>Maison des jeunes</b>		
02-70-121-141	Salaire maison jeunes	550
02-70-121-459	Autres services techniques	50
02-70-121-522	Maison des jeunes entretien	400
02-70-121-423	Responsabilité maison jeunes	1000

**Salle multifonctions**

02-70-231-414	Informatique	40	
02-70-190-141	Rémunération accueil		40

**FRAIS DE FINANCEMENT**

03-210	Remboursement en capital	5972	
02-22-141	Rémunération incendie		5972
TOTAL		25738	25738

ADOPTÉE

(1.5)

**2016.12.265****ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER**

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings  
 APPUYÉE par le conseiller Marc Perras  
 ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'approuver le paiement des comptes pour un montant total de 277 173,61 \$.

ADOPTÉE

(1.6)

**DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS**

La directrice générale et secrétaire-trésorière vous informe que les déclarations des intérêts pécuniaires du maire M. Jean Pierre Monette, des conseillères mesdames Suzanne Beaudin, Hélène Cummings et Ève Darmana et des conseillers messieurs Marc Perras, Jacques Bissonnette et Samuel Simoneau ont été déposés au bureau municipal.

ADOPTÉE

(1.7)

**2016.12.266****DATE D'ADOPTION DU BUDGET 2017**

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings  
 APPUYÉE par la conseillère Suzanne Beaudin  
 ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que le conseil fixe la date de l'assemblée spéciale pour l'adoption du budget 2017 au jeudi 15 décembre 2016, à vingt heures, au centre communautaire.

ADOPTÉE

(1.8)

**2016.12.267****ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2017**

CONSIDÉRANT que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

POUR CE MOTIF,

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings  
 APPUYÉE par le conseiller Marc Perras  
 ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'accepter les dates des séances ordinaires du conseil pour l'année 2017 qui auront lieu le 9 janvier, le 6 février, le 6 mars, le 3 avril, le 1<sup>er</sup> mai, le 5 juin, le 4 juillet, le 7 août, le 5 septembre, le 2 octobre, le 6 novembre et le 4 décembre.

Et que ces séances se tiendront au 91 chemin des Fondateurs à dix-neuf heures.

Et qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière conformément à la loi qui régit la Municipalité.

ADOPTÉE

(1.9)

**2016.12.268**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE L'APTR**

CONSIDÉRANT que l'APTR (l'Association pour la télédistribution et radio La Minerve Inc.) a déposé une demande d'aide financière en date du 18 octobre 2016;

CONSIDÉRANT que la demande vise le maintien d'une bonne situation financière ainsi que la poursuite de démarches en vue de la réalisation d'un projet internet haute vitesse pour les résidents de La Minerve;

CONSIDÉRANT que le projet internet haute vitesse présenté par l'APTR répond aux besoins de nos résidents tout en étant un élément structurant de l'essor économique de notre municipalité;

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings  
APPUYÉE par le conseiller Samuel Simoneau  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'aider financièrement l'APTR en lui accordant un montant de 2 500 \$ pour l'année 2017.

ADOPTÉE

(1.10)

**2016.12.269**

**FERMETURE PROLONGÉE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DES FÊTES**

CONSIDÉRANT les travaux de rénovation des bureaux de l'hôtel de ville prévus durant la période des Fêtes;

CONSIDÉRANT que la fermeture habituelle du bureau municipal durant cette période facilitera l'exécution des travaux;

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings  
APPUYÉE par la conseillère Suzanne Beaudin  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'autoriser une fermeture prolongée du bureau municipal pour la période des Fêtes, soit du 17 décembre 2016 au 3 janvier 2017 inclusivement.

ADOPTÉE

(1.11)

**2016.12.270**

**AUTORISER LA DIRECTRICE GÉNÉRALE À PRENDRE ENTENTE AVEC LA CIE 4333063 CANADA INC. POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE DE STATIONNEMENT**

CONSIDÉRANT que la Municipalité a construit une tour d'observation et a aménagé une glissade sur le chemin des Fondateurs;

CONSIDÉRANT qu'un espace de stationnement est nécessaire pour l'utilisation de ces services;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings  
APPUYÉE par le conseiller Jacques Bissonnette  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à faire la demande auprès de la cie 4333063 Canada Inc., pour l'aménagement d'un espace de stationnement sur une partie de leur terrain situé au 180 chemin des Fondateurs.

ADOPTÉE

(1.12)  
2016.12.271

**ANNULATION DES RÉOLUTIONS 2016.06.120, 2016.06.121, 2016.06.122**

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports a refusé de céder à la Municipalité les lots 5 804 657, 5 804 658 et 5 804 659, situés sur le chemin du Lac-à-la-Truite;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings  
APPUYÉE par la conseillère Suzanne Beaudin  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'annuler les résolutions numéro 2016.06.120, 2016.06.121 et 2016.06.122.

ADOPTÉE

(1.13)  
2016.12.272

**VENTE DE TERRAINS LOTS 5 071 277 ET 5 071 333**

CONSIDÉRANT que la Municipalité est propriétaire des terrains identifiés comme étant les lots 5 071 277 et 5 071 333 au cadastre rénové;

CONSIDÉRANT l'intérêt manifesté par monsieur Martin Lavoie;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings  
APPUYÉE par le conseiller Samuel Simoneau  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'accepter l'offre d'achat de monsieur Martin Lavoie au montant de 3 900 \$ pour les terrains portant les numéros de lots 5 071 277 et 5 071 333, le tout sans garantie.

Tous les frais professionnels, notamment, arpenteur, notaire et autres s'il y a lieu sont à la charge de l'acheteur.

La présente résolution sera valide jusqu'au 28 avril 2017.

Le maire et la directrice générale ou leurs remplaçants sont autorisés à signer tous les documents pertinents pour donner effet à la présente résolution pour et au nom de la Municipalité.

ADOPTÉE

(1.14)  
2016.12.273

**CONVENTION COLLECTIVE 2016 À 2020**

ATTENDU que le maire Jean Pierre Monette et le conseiller Marc Perras et la directrice générale et secrétaire-trésorière sont autorisés et mandatés pour signer la convention collective avec les paramètres discutés le 1<sup>er</sup> décembre 2016 à la rencontre de négociation;

POUR CE MOTIF,

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings  
APPUYÉE par la conseillère Suzanne Beaudin  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'autoriser le maire Jean Pierre Monette, le conseiller Marc Perras ainsi que la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer la convention collective avec les paramètres discutés le 1<sup>er</sup> décembre 2016 à la rencontre de négociation.

ADOPTÉE

(1.15) **INFORMATION SE RAPPORTANT À L'ADMINISTRATION**

**2. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

(2.1)  
2016.12.274

**APPUI À LA FQM DANS LE CADRE DES NOUVEAUX MODÈLES D'ENTENTE ET DE RÉPARTITION DES EFFECTIFS DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

CONSIDÉRANT que plus de 1 040 municipalités québécoises ont recours aux services policiers de la Sûreté du Québec;

CONSIDÉRANT que les municipalités assument 53 % de la facture globale du coût de la desserte policière de la Sûreté du Québec;

CONSIDÉRANT que les ententes de services entre la Sûreté du Québec et les MRC sont d'une durée minimale de 10 ans;

CONSIDÉRANT que les municipalités n'ont actuellement aucun levier afin d'assurer un contrôle des coûts pour les services de la Sûreté du Québec;

CONSIDÉRANT que la prévisibilité des coûts est essentielle afin d'assurer une saine gestion des deniers publics;

CONSIDÉRANT que le Comité de révision sur le modèle d'entente travaille depuis plus d'une année à l'élaboration de la nouvelle entente-cadre, du guide d'accompagnement et du modèle de répartition des effectifs policiers;

CONSIDÉRANT que les travaux de rédaction de la nouvelle entente-cadre, du guide d'accompagnement et du modèle de répartition des effectifs policiers tirent à leur fin, et que le résultat final a été approuvé par les membres du Comité de révision;

CONSIDÉRANT que l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et la Fédération québécoise des municipalités (FQM) doivent entériner ces modèles;

CONSIDÉRANT que la FQM a formulé par écrit au Comité de révision, son souhait qu'un chantier soit entamé sur la somme payable par les municipalités, pour les services de la Sûreté du Québec;

CONSIDÉRANT que la FQM a indiqué que la révision du *Règlement sur la somme payable par les municipalités pour les services policiers de la Sûreté du Québec* est une condition *sine qua non* à l'approbation des nouveaux modèles d'entente et de répartition des effectifs;

CONSIDÉRANT que la FQM a demandé, dans le cadre des consultations particulières sur le projet de loi n° 110, *Loi concernant le régime de négociation des conventions collectives et de règlement des différends dans le secteur municipal*, que le gouvernement du Québec limite à l'inflation, la croissance de la facture des municipalités pour les services de la Sûreté du Québec.

Il est PROPOSÉ par la conseillère Ève Darmana  
APPUYÉE par le conseiller Samuel Simoneau  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que La Municipalité de La Minerve appuie le conseil d'administration de la FQM afin qu'il n'entérine pas les nouveaux modèles d'entente et de répartition des effectifs policiers de la Sûreté du Québec, tant et aussi longtemps que le *Règlement sur la somme payable par les municipalités pour les services policiers de la Sûreté du Québec*, ne sera pas révisé en collaboration avec le monde municipal.

ADOPTÉE

(2.2) **INFORMATION SE RAPPORTANT À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**3. VOIRIE ET TRANSPORTS**

(3.1) **INFORMATION SE RAPPORTANT À LA VOIRIE ET AUX TRANSPORTS**

**4. HYGIÈNE DU MILIEU**

(4.1) **INFORMATION SE RAPPORTANT À L'HYGIÈNE DU MILIEU**

**5. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

(5.1) **INFORMATION SE RAPPORTANT À L'URBANISME ET À LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

**6. LOISIRS ET CULTURE**

(6.1) **INFORMATION SE RAPPORTANT AUX LOISIRS ET À LA CULTURE**

**7. VARIA**

**8. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**9. LEVÉE DE LA SÉANCE**  
**2016.12.275**

Il est PROPOSÉ par le conseiller Marc Perras  
APPUYÉ par la conseillère Ève Darmana  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que la séance soit levée à 19 h 20.

ADOPTÉE

---

Suzanne Sauriol  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière

---

Jean Pierre Monette  
Maire



Je soussignée certifie que la Municipalité possède les fonds nécessaires pour effectuer les dépenses aux résolutions suivantes : 2016.12.264, 2016.12.265, 2016.12.268.

---

Suzanne Sauriol  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière